

3-6

AFFECTATION EN SECONDE BINATIONALE**ABIBAC : franco-allemande - ESABAC : franco-italienne - BACHIBAC : franco-espagnole**

Permet la délivrance simultanée du baccalauréat français et du diplôme équivalent du pays concerné. Les élèves qui l'obtiennent peuvent accéder à l'enseignement supérieur français et à l'enseignement supérieur du pays concerné.

La section franco-allemande : ABIBAC

Prépare l'obtention simultanée du baccalauréat français (L, ES ou S) et de l'Abitur allemand dans les lycées :

- **Luynes** : Georges Duby : www.lyc-luynes.ac-aix-marseille.fr - ☎ 04.42.60.86.00
- **Marseille** : Saint-Charles : www.lyc-stcharles.ac-aix-marseille.fr - ☎ 04.91.08.20.50
- **Cavaillon** : Ismaël Dauphin : www.lycee-ismael-dauphin.fr - ☎ 04.90.71.09.81

La section franco-italienne : ESABAC

Prépare à l'obtention simultanée du Bac français (L, ES ou S) et de l'Esame di stato italien dans les lycées :

- **Barcelonnette** : André Honnorat : <http://lyc-honorat.ac-aix-marseille.fr/spip/> - ☎ 04.92.80.70.10
- **Sisteron** : Paul Arène : www.lyc-arene.ac-aix-marseille.fr - ☎ 04.92.61.02.99
- **Embrun** : Honoré Romane : www.lyc-romane.ac-aix-marseille.fr - ☎ 04.92.43.11.00
- **Marseille** : Marcel Pagnol : <http://www.lyc-pagnol.ac-aix-marseille.fr/spip/> - ☎ 04.91.87.64.00
- **Avignon** : René Char : <http://www.lyc-char.ac-aix-marseille.fr/spip/> - ☎ 04.90.88.04.04
- **Orange** : Lycée de l'Arc : <https://www.atrium-paca.fr/web/lgt-arc-841011/accueil> - ☎ 04.90.11.83.00

La section franco-espagnole : BACHIBAC

Prépare à l'obtention simultanée du Bac français (L, ES ou S) et du Bachillerato espagnol dans les lycées :

- **Aix-en-Provence** : Émile Zola : www.lyc-zola.ac-aix-marseille.fr - ☎ 04.42.93.87.00
- **La Ciotat** : La Méditerranée : <https://www.atrium-paca.fr/web/lpo-mediterranee-136001/accueil1> - ☎ 04.42.08.80.20
- **Marseille** : Saint Charles : www.lyc-stcharles.ac-aix-marseille.fr - ☎ 04.91.08.20.50
- **Martigues** : Jean Lurçat : www.lyc-lurcat.ac-aix-marseille.fr - ☎ 04.42.41.31.80
- **Avignon** : Théodore Aubanel : www.lyc-aubanel.ac-aix-marseille.fr - ☎ 04.90.16.36.00

PROCÉDURE : Admission sur dossier suivi éventuellement d'un entretien.

Se renseigner auprès des établissements (dossier, dates limites...) dès janvier - février.

Ces sections, au nombre de places limitées, doivent figurer en première position parmi les vœux formulés.

➤ **La saisie des vœux** est assurée par les établissements d'origine : après les épreuves de sélection, le lycée transmet la liste des élèves retenus aux établissements d'origine qui vérifient que **les élèves ont bien obtenu une décision d'orientation vers la seconde GT**, et dans ce cas saisissent le vœu correspondant.

➤ **Les listes sont également transmises par le lycée d'accueil**, à la direction des services départementaux de l'éducation nationale qui saisit les bonus prévus, pour assurer l'affectation des élèves retenus.

➤ Après traitement informatique en vue de la pré-affectation, les élèves sont proposés à la commission départementale d'affectation en liste principale ou en liste supplémentaire.

Les avis d'affectation sont adressés selon les instructions académiques.

NOUVEAU : AFFECTATION EN PREMIERE ESABAC STMG CEZANNE/ ZOLA

Ce dispositif s'inscrit désormais dans une politique de réseau qui associe les lycées Cézanne et Zola.

Il est **accessible à tout élève bénéficiant d'une orientation en 1^{ère} STMG**.

Pour la rentrée 2018, les dispositions suivantes ont été arrêtées :

- Enseignement de l'italien (4h) dans chacun des deux lycées (2h communes avec le groupe italien 2, 2h spécifiques ESABAC)
- Enseignement de DNL management en italien (2h30) au lycée Cézanne sur la plage concertée du mercredi de 10h à 12h30. Le transport des élèves de Zola sera assuré.
- Places d'internat envisageables au lycée Cézanne pour accueillir des élèves des Bouches du Rhône dont la résidence est éloignée des deux lycées.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez les lycées Zola ou Cézanne.